

Intégralité des Conditions générales (« Conditions Générales ») pour la Promotion « Cadeau Halloween HTC VIVE »

1. Cette Promotion s'adresse uniquement à toute personne de 17 ans et plus résidant légalement dans l'un des pays suivants : Royaume-Uni, Allemagne, Autriche, Belgique, Bulgarie, Croatie, Danemark, Espagne, Estonie, Finlande, France, Grèce, Hongrie, Irlande, Islande, Italie, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Malte, Norvège, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République de Chypre (République turque de Chypre non incluse), République tchèque, Roumanie, Serbie, Slovaquie, Slovénie, Suède et Suisse.
2. **Période promotionnelle (« Période promotionnelle »)** : de 00 h 01 GMT le 27 octobre 2020 à 23 h 59 GMT 1er novembre 2020. Dans la limite des stocks disponibles.
3. Offre assortie d'une obligation d'achat. Accès à Internet et compte HTC valide requis.
4. **Pour participer** : Achetez un Produit éligible (tel que décrit en clause 6) en ligne sur www.vive.com ou auprès d'un revendeur agréé pour recevoir un Cadeau.
5. Un maximum d'un seul Cadeau par achat d'un Produit éligible sera autorisé pendant toute la durée de la Période Promotionnelle.
6. **Produits éligibles** :
 - a) VIVE Cosmos
 - b) VIVE Cosmos Elite
 - c) Casque VIVE Cosmos Elite
 - d) Kit de démarrage VIVE Pro
 - e) Kit complet VIVE Pro
 - f) Casque VIVE Pro
 - g) VIVE Pro Eye

Les produits reconditionnés ne sont pas inclus dans cette promotion.
7. Pour être valides, tous les achats devront être effectués avant la fin de la Période promotionnelle et le code numérique inclus dans la boîte utilisé d'ici à 23 h 59 GMT le 20 novembre 2020.
8. **Le Cadeau (« Cadeau »)** : Tous les candidats répondant aux critères de participation et ayant effectué un Achat éligible tel que décrit en Clause 4 recevront les produits suivants via Viveport :
 - a) Arizona Sunshine
 - b) Five Nights at Freddy's VR: Help Wanted
 - c) Paranormal Activity: The Lost Soul
 - d) 2 mois d'abonnement à Viveport Infinity.
9. **Pour profiter du Cadeau** : Vous trouverez un code numérique à l'intérieur de la boîte du Produit éligible. Saisissez ce code sur <http://www.vive.com/code> d'ici à 23 h 59 GMT le 20

novembre 2020. Une fois le code saisi, le Cadeau correspondant sera affiché et vous pourrez suivre les instructions à l'écran pour en profiter pleinement. Le code compris dans la boîte vous proposera également un abonnement gratuit de 2 mois à Viveport Infinity, que vous pourrez activer en incluant les détails de votre carte de crédit.

10. Veuillez noter qu'à la fin de la période limitée d'abonnement gratuit à Viveport INFINITY, votre premier mois complet d'abonnement à Viveport vous sera facturé au tarif mensuel habituel. Si vous ne souhaitez pas être débité ou si vous préférez résilier votre abonnement à Viveport, vous devez vous désabonner du service, avant la fin de votre période d'essai gratuit.
11. En cas de renvoi du Produit éligible acheté, le Cadeau attribué devra également être restitué.
12. Le Promoteur et tout fournisseur tiers agréé utiliseront les quelconques données personnelles obtenues dans le cadre de l'inscription du participant, uniquement aux fins de la gestion de ladite inscription à cette Promotion. Avant de participer à cette Promotion, les candidats devront saisir certaines informations personnelles comme leur date de naissance (pour les candidats résidant ailleurs qu'en Allemagne) ou leur numéro d'identification (pour les candidats résidant en Allemagne), dans le seul but de permettre au Promoteur de vérifier leur âge conformément aux lois en vigueur. Une fois la vérification terminée, ces informations personnelles obtenues aux fins de cette vérification seront supprimées. Les données à caractère personnel seront utilisées dans le respect de la Politique de Confidentialité des données du Promoteur, consultable sur : <http://www.htc.com/uk/terms/privacy/>.
13. Les Cadeaux sont acceptés aux seuls risques des participants et le Promoteur exclut toute garantie liée à tout Cadeau quel qu'il soit. Le cas échéant, le Promoteur ne sera responsable d'aucun coût lié à l'acceptation du Cadeau ou de tout accessoire requis.
14. Si un participant décide de refuser un Cadeau, il renonce à toute réclamation de quelque nature que ce soit liée à ce Cadeau.
15. Les Cadeaux ne sont ni transférables, ni échangeables, et ne sauraient faire l'objet d'une contrepartie en espèces, en tout ou en partie. En cas de circonstances imprévues, le Promoteur se réserve le droit de remplacer le Cadeau par une alternative d'une valeur égale ou supérieure.
16. Aucune responsabilité ne sera acceptée par le Promoteur à l'égard de toute participation mal acheminée, perdue ou retardée à la suite d'une panne quelconque au niveau du réseau, du matériel informatique, des logiciels ou de toute autre défaillance technique, pas plus qu'à l'égard de toute participation reçue après la date de clôture de la Promotion.
17. Toutes les décisions prises par ou au nom du Promoteur seront définitives et contraignantes. Aucune discussion n'aura lieu et aucune correspondance ne sera échangée avec le Promoteur concernant de quelconques décisions prises par le Promoteur.

18. Le Promoteur n'est aucunement responsable des coûts, dépenses, dommages, responsabilités ou blessures découlant ou liés de quelque manière que ce soit au Cadeau. Rien dans les conditions générales ne saurait exclure la responsabilité du Promoteur en cas de décès ou de blessures corporelles résultant de sa négligence.
19. Le Promoteur se réserve le droit absolu de disqualifier tout participant qui aurait selon lui utilisé des moyens techniques inappropriés pour s'inscrire à la Promotion. Toutes les soumissions doivent être effectuées par le participant lui-même. Les soumissions multiples organisées par des commerçants, des groupes de consommateurs ou des tiers ne seront pas acceptées. Les soumissions générées par macros ou par d'autres moyens automatisés (y compris des systèmes programmables) et les participations ne satisfaisant pas à l'ensemble des exigences des Conditions Générales seront disqualifiées.
20. Les participants ne bénéficient d'aucun droit ou d'aucune habilitation leur permettant d'engager la responsabilité du Promoteur envers tous contrats, dépenses ou coûts contractés ou engagés sans l'accord écrit préalable du Promoteur.
21. Le Promoteur ne pourra pas être tenu pour responsable de tout manquement ou violation aux termes des Conditions générales, pourvu que ce manquement ou cette violation aient été causés par un cas de force majeure, c'est à dire des circonstances indépendantes de la volonté du Promoteur, y compris mais sans s'y limiter : la maladie, le décès ou la démission de membres du personnel, les actes de gouvernement, les catastrophes naturelles, la guerre, les activités terroristes ou syndicales. Le Promoteur prendra toutes les mesures raisonnables nécessaires pour atténuer les effets de la Force Majeure.
22. Le promoteur décline toute responsabilité concernant les inscriptions perdues, retardées, corrompues, endommagées, envoyées à une adresse erronée ou incomplète, ou ne pouvant être délivrées pour des raisons techniques ou autres. Les preuves d'envoi ne seront pas admises comme preuves de réception. Le Promoteur ne garantit pas un accès continu ou sécurisé à www.vive.com.
23. En cas de constat d'un acte, d'une omission, d'un événement ou de circonstances échappant au contrôle raisonnable du Promoteur et empêchant le Promoteur de se conformer aux Conditions Générales et à toutes Conditions générales supplémentaires applicables à la Promotion, le Promoteur ne sera tenu pour responsable d'aucune inexécution ni d'aucun retard dans l'exécution de son obligation.
24. Si, pour un motif quelconque, la Promotion ne peut se dérouler comme prévu, notamment mais pas exclusivement, en cas de falsification, d'intervention non autorisée, de fraude, de défaillances techniques ou pour toute autre cause indépendante de la volonté du Promoteur ayant pour effet de corrompre ou d'affecter la gestion, la sécurité, l'équité, l'intégrité ou la bonne conduite de la Promotion, le Promoteur se réserve le droit, sous réserve d'instructions écrites données en vertu du droit applicable, de disqualifier tout participant ayant manipulé le processus de participation et de mettre fin, de modifier ou de suspendre la Promotion.

25. Le fait que l'une quelconque des dispositions de ces conditions générales puisse être jugée invalide, illégale ou inapplicable, ne compromettra ni n'affectera en aucune manière la validité ou l'applicabilité du reste des dispositions.
26. En vous inscrivant à ce concours, vous serez réputé(e) avoir convenu d'être lié(e) aux présentes conditions générales.
27. En cas de divergence entre les présentes conditions générales et les détails de tout élément promotionnel, les dispositions des présentes conditions générales prévalent.
28. La validité, la forme et la performance des conditions générales seront régies par le droit anglais. Tout litige lié aux Conditions Générales ou en découlant, sera soumis à la compétence exclusive des tribunaux anglais et gallois, auxquels les parties concernées par ces Conditions Générales se soumettent par les présentes, mis à part le fait que HTC pourrait, à sa seule discrétion, tenter de faire appliquer tout droit ou recours à l'encontre du participant, par l'intermédiaire direct des tribunaux de toute autre juridiction compétente, en raison du domicile ou du lieu de travail du participant.
- 29. Nom du Promoteur : HTC Europe Co., Ltd. ("HTC »), Salamanca, Wellington Street, Slough, Berkshire, SL1 1YP, Royaume-Uni.**